

CHRONIQUE LOCALE

Ce ne sont pas les points noirs qui manquent à l'horizon.

Sans compter les grèves, dont l'emploi terrible effraie si profondément le capital, la disette en perspective n'attriste-t-elle pas les petits ménages ? Les pluies persistantes et les froids en plein mois de mai ont singulièrement compromis les fruits et les récoltes de nos contrées. En Bresse, les blés ont triste apparence. Si le pain est cher, dans un moment de crise commerciale comme celle que nous traversons, il y aura bien des misères à soulager.

Les blés viennent d'Amérique, nous dit-on. Et de là, plaintes des cultivateurs qui demandent des lois protectionnistes. S'il n'y avait pas d'arrivages, comment les pauvres gens mangeraient-ils ? Cercle vicieux s'il en fut, et comment en sortir ?

Ne perdons pas courage, car la France a subi de plus rudes assauts.

— Dans sa séance du 30 avril le conseil général s'est occupé de la question de la construction d'une préfecture. Par 18 voix contre 6, il a adopté les conclusions du rapport présenté par M. Bonnoit relativement au choix du terrain. L'emplacement choisi par la commission est situé sur la rive gauche du Rhône, dans le 3^e arrondissement, entre le cours de la Liberté et l'avenue de Saxe.

— Dans sa séance du 1^{er} mai, le Conseil municipal a reçu avis de son président que le Conseil d'Etat avait approuvé le décret de rétrocession des tramways par la ville de Lyon à la Compagnie lyonnaise des Omnibus. Tout fait espérer que ces travaux si longtemps attendus pourront enfin occuper les ouvriers, et que notre ville sera bientôt au niveau de Nantes, de Marseille et de Genève.

— Le 24 avril, le Conseil municipal a voté l'établissement de bains publics et gratuits sur le Rhône, avec baraquement pour les baigneurs. Il était de nécessité absolue que les anciennes *bêches* du Pont de pierre, si populaires et si utiles, fussent remplacées, et qu'une population qui vit entre deux grands fleuves pût enfin jouir du plaisir hygiénique des bains et de la natation.